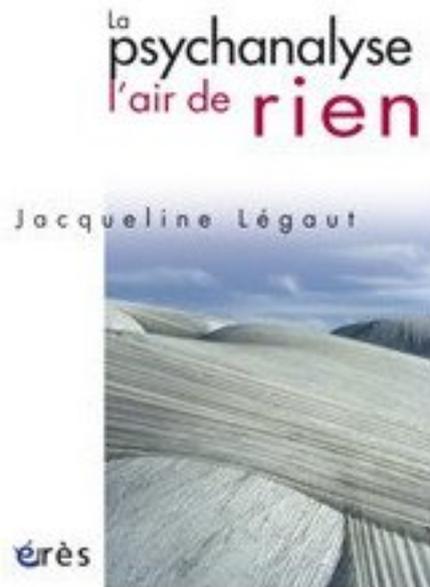


PSYCHIATRIE ET PSYCHANALYSE

©Jaqueline Légaut in « La psychanalyse l'air de rien ». Editions Érès, 2007 – p 88.



Jaqueline Légaut est psychiatre et psychanalyste à Grenoble. Elle est membre de l'ALI :
Association Lacanienne Internationale - 25 rue de Lille 75007 Paris tél : (33) 0 142 601
443 fax : (33) 0 142 601 434 - secretariat@freud-lacan.com - <http://www.freud-lacan.com/>

du Collège de psychiatrie :
<http://www.collegepsychiatrie.com/>

et du Syndicat Nationale des psychiatres privés
141, rue de Charenton 75012 Paris Tél. 01 43 46 25 25 Fax 01 43 46 25 56 – info@afpep-
snpp.org - <http://www.afpep-snpp.org/>.

Du même auteur : « Les lois de la parole ». Editions Érès, 2003

- En quoi le psychiatrie concerne-t-elle le psychanalyste ?

- C'est au titre d'une relation thérapeutique qui met la parole au premier plan, du moins en théorie, car c'est bien ce qui est menacé. C'est une relation qui met en jeu la parole du patient et celle de son psychiatre, ce qui implique donc la dimension du transfert, de la confidentialité, toutes dimensions hautement remises en question aujourd'hui. Comment est-il possible de laisser faire cela sans s'y opposer énergiquement ? Comment pouvons-nous laisser faire cela sans nous mettre nous-mêmes, analystes, définitivement hors jeu ?